

Restitution Atelier N°1

Cadrage du groupe de travail « Pérennité des démarches d'EIT »

Participants (16)

BIZIEN Nicolas, GPMNSN / CARENE

BRUGNOT Alexe, CCI Oise

CRONIER Mathilde, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

DARNE Jean-Christophe, Girus

DARREAU Sébastien, Consultant

GONCALVES Aliona, CCI Rouen Métropole

HERTZOG Ariane, Communauté de Communes de Sarrebourg-Moselle

JARRY Anne-Flore, Communauté de Communes Anjou, Loir et Sarthe

KADDOUH Salam, Sofies

MILLET Nicolas, Communauté de Communes Les Bertranges

RICHARDOT Anne-Claire, CCI France

SAVOYE Lucie, INSPIRA - Syndicat mixte de la ZIP de Salaise Sablons

SEBILO Ronan, CCI Alsace

VELLET Stevan, Orée

WALLET Frédéric, INRA Agroparistech, Université Paris-Saclay

WATTIAU Philippe, DREAL Guadeloupe

Restitution des échanges

Pour vous, qu'est-ce que la pérennité des démarches d'EIT ?

- Être en mesure d'autofinancer en partie sa démarche
- Disposer d'une lisibilité et d'une stabilité nationale sur les soutiens publics
- Obtenir des résultats environnementaux significatifs en lien avec des objectifs
- Être performant (résultats pour les entreprises et le territoire)
- Être en mesure de maintenir la démarche dans le temps
- Être un projet fédérateur permettant un consensus entre objectifs privés et "bien commun" (ex : réaliser des économies financières vs. réduire les consommations de ressources)
- Intégrer l'EIT dans les stratégies de développement publiques et privées

Quels sont les enjeux ?

- Choisir la bonne organisation : qu'est-ce qui doit être porté au niveau local ? que peut-on porter au niveau supra-local ? (mutualisations inter-démarches, organisation régionale)
- Choisir la bonne échelle de territoire
- Choisir la bonne structure juridique pour animer la démarche

Quels doivent être les objectifs de ce groupe de travail ?

- Avoir une définition commune et partagée de ce qu'est une "démarche pérenne"
- Proposer des indicateurs permettant de suivre le niveau de maturité des démarches en vue de leur pérennisation
- Proposer un guide de recommandations basé sur des retours d'expériences de ce



qui a fonctionné et des échecs, en fonction du niveau de maturité des démarches, permettant :

- aux porteurs de projets de s'améliorer dans un processus d'amélioration continue
- aux financeurs d'adapter leurs outils de soutien en fonction du niveau de maturité et des besoins des démarches.

Remarques :

- Au vu de la variété des enjeux en fonction des acteurs (permettre de réelles réduction des consommations de ressources, pérenniser le modèle économique de sa structure d'animation, permettre aux entreprises de réaliser des économies...), la composition de ce groupe de travail devra être diversifiée et équilibrée
- Compte-tenu du travail réalisé en parallèle par OREE concernant l'outil ELIPSE et l'analyse de la maturité des démarches d'EIT, il sera important d'assurer une bonne coordination et une bonne complémentarité, que ce soit en termes de mobilisation des acteurs ou de sujets abordés

Comment organiser le groupe de travail pour répondre à ces objectifs ?

Phase 1 : Travailler sur une définition partagée de la pérennité et de la maturité d'une démarche d'EIT

- D'ici la première réunion du GT 1 (11 octobre 2018), travail d'OREE sur la définition de niveaux de maturité des démarches
- 1er GT : partage des 1er travaux réalisés et co-construction de définitions communes
- À la suite de la première réunion du GT 1 : partage de la définition dans le réseau avec enquête concernant apports et modifications et validation d'un document partagé

Phase 2 : Évaluation de la maturité des démarches d'EIT et indicateurs

- Travail réalisé dans le cadre de la mission d'OREE et partagé / discuté / amendé avec les membres du GT lors de la deuxième réunion du GT 2 (à la suite de la phase d'enquête réalisée)

Phase 3 : Guide de recommandation en fonction des niveaux de maturité des démarches, complémentaire à l'outil d'évaluation, pour proposer des clefs de progression adaptées à chaque démarche. Faire un zoom spécifique sur les modèles économiques des structures d'animation. Travail à réaliser sur la deuxième année de l'animation (comprenant les GT3 et GT4)

Remarque : Réflexion du groupe non validée en fin d'atelier : doit-on aller jusqu'à un référentiel EIT ? (en prenant l'exemple de ce qui est réalisé par l'AFNOR pour le management environnemental par exemple)

Restitution Atelier n°2

Cadrage du groupe de travail « Massification des données de flux : nomenclature et base de données »

Participants (10)

AISSAMI Nada, EDF
BEURET Pierre, INEX
BLAVOT Christophe, EIC
BORDE Cyrielle, ADEME (animatrice)
GARNIER Delphine, CCI Marne
GUINEBRETIERE Christine, Upcyclea
HUC Emilie, CCI Occitanie
PINGEON Simon, Idée Alsace
RUPIN Matthieu, INEX
SCAL Valérie, CCIT Oise

Restitution des échanges

4 diapositives de contexte et de définition des enjeux sont présentées par l'ADEME en guise d'introduction.



Contexte

Plusieurs signaux

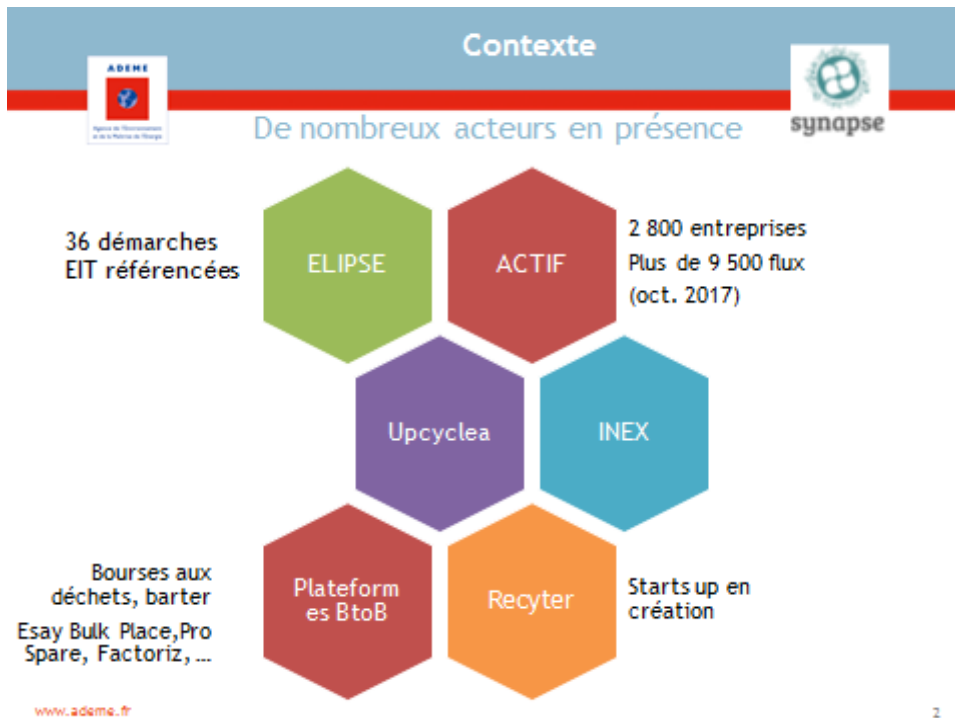
- Atelier du 12/12/2018 de contribution à la FREC :



- Publication de la FREC avec mesures :
 - ▣ «Amplifier la mise en place de bourses aux ressources dématérialisées et accessibles à tous »
 - ▣ “Mettre en place un point d'accès national aux données de l'EC”

www.ademe.fr

1



Réflexions ADEME

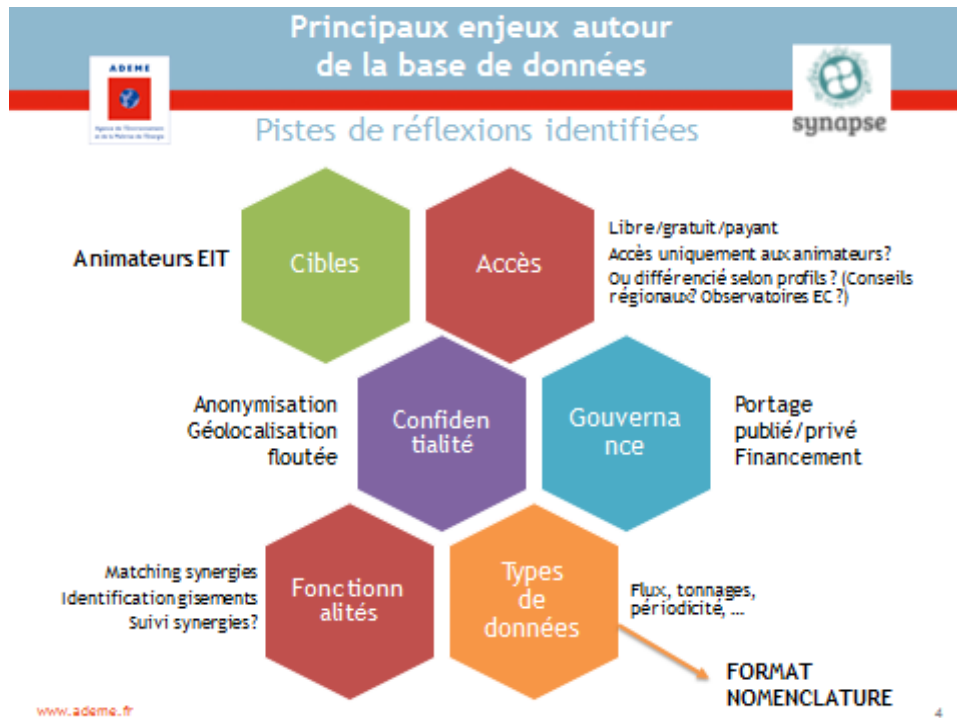
Quels moyens pour massifier les synergies ?

1. Construction d'une nomenclature des flux nationale permettant l'interfaçage entre outils et fluidifiant la circulation des données
Réunion le 20/02/2018 avec porteurs d'outils :
 - Bonne volonté; concurrence; pas d'interfaçage spontané
 - Première étape : recensement des outils sous SYNAPSE
2. Intérêt d'une base de données nationale centralisatrice
 - Objectif ADEME : ne pas payer plusieurs fois pour la même donnée
 - Levier ADEME : clauses dans nos conventions de financement sur l'utilisation de la nomenclature et le versement des données dans BDD

www.ademe.fr

3

Compte tenu du nombre d'outils ou de plateformes déjà présentes sur le marché, l'ensemble des participants convergent sur la nécessité de publier une nomenclature nationale des données de flux d'entreprises qui permette d'assurer une compatibilité des données et un interfaçage entre outils. La plupart des porteurs d'outils étant concurrents, il semble cohérent d'imposer via les contrats de financement publics (ADEME, Régions, ...) le versement des données au sein d'une base de données nationale selon un principe "gagnant-gagnant" : pour pouvoir accéder à la base de données, toute entité doit elle-même être apporteur de données.



Cible visée : les participants s'accordent sur le fait que **la cible (= les futurs utilisateurs de cette base de données) est celle des animateurs EIT**, tiers de confiance incontournables dans le cadre des démarches d'EIT, qui trouveraient dans cette base de données un moyen d'identifier des potentiels de synergies supplémentaires grâce aux données provenant d'autres démarches que leur propre territoire. Les entreprises ne sont pas à un stade de maturité suffisant pour aller rechercher elles-mêmes des synergies. Les porteurs d'outils seraient également des acteurs-clés en tant qu'apporteurs de données.

Sans être considérés comme des cibles, les conseils régionaux et les observatoires déchets (bientôt observatoires économie circulaire) pourraient être preneurs de ce type de données dans le cadre de leurs exercices de planification/observation et donc jouer un rôle dans le portage / gouvernance / financement d'une telle base. Point de réflexion : compatibilité entre cette base de données et les exercices de comptabilité matière (régionaux/nationaux)?

Confidentialité des données : l'anonymisation du nom des entreprises et le "floutage" de leur géolocalisation (exemple : rattachement de l'entreprise à un périmètre géographique à définir de type 30km sur 30km) semble un bon moyen de préserver la confidentialité des données et surtout de préserver les entreprises de sollicitations intempestives.

Nomenclature : plusieurs nomenclatures existent avec différents niveaux de précision (nomenclatures européennes sur les déchets / les produits avec plusieurs milliers de catégories ; nomenclature de type ACTIF sur quelques centaines de catégories) ; au-delà de la classification il y aurait également un travail sur le format des données et leurs unités. Les premiers échanges avec des animateurs semblent privilégier une nomenclature "simple" (pas trop de catégories pour faciliter l'utilisation) mais avec un champ libre permettant de qualifier qualitativement la donnée. **Il semble primordial de commencer par valider le besoin auprès des animateurs EIT et d'identifier leurs pratiques actuelles, les problèmes rencontrés, pour ensuite définir le bon niveau de nomenclature.**

Fonctionnalités : les participants s'interrogent sur les fonctionnalités de cette base de données : serait-ce une base de données brute ? ou bien avec des fonctionnalités de "matching" (identification de synergies potentielles) ? Voire même de suivi des synergies mises en oeuvre ? Cette question semble être un point crucial pour bien définir le rôle et la valeur ajoutée de cette base de donnée nationale (publique) par rapport aux outils présents sur le marché (privés).

Déclinaison en terme de feuille de route du groupe de travail dédié

Quels objectifs atteignables peut-on se fixer ? Selon quel calendrier et livrables ?

Phase 1 (6 mois) : Définition des besoins des animateurs EIT en les questionnant sur :

- leurs pratiques actuelles (quelles données ? quel format ? quels outils ? interactions avec des données d'autres démarches, ...)
- les problèmes rencontrés pour massifier les synergies dans leur territoire, les freins et leviers identifiés

Pour arriver à définir précisément leurs besoins en termes de :

- nomenclature : quelle granulométrie ? quelle facilité d'usage ?
- base de données : quelles fonctionnalités les plus importantes *versus* le temps à y consacrer ?

Juin 2018 : co-construction par les membres du GT d'une grille d'enquête dédiée pour lancement fin juin

Juillet-Août 2018 : réponses des animateurs

Septembre-octobre 2018 : restitution des résultats de l'enquête et échanges lors de la première réunion du groupe de travail (lors des RFEIT ou non).

Décembre 2018 : probablement une deuxième réunion de travail

Fin 2018-début 2019 : arbitrages ADEME et go / no go pour phase 2

Phase 2 (S1 2019) : travail opérationnel de définition de la nomenclature et de la base de données (BDD) :

- Construction de la nomenclature, en segmentant le travail par grandes catégories de flux (eau/énergie/déchets/équipements/etc.). Pour chaque grande catégorie, analyse des nomenclatures existantes (dont nomenclature ACTIF, nomenclatures européennes...), de leurs forces/faiblesses. Inviter les porteurs d'outils à présenter leur nomenclature. Définition des formats de données, de leurs unités, des différents champs qui permettent de décrire la donnée de flux (ex : périodicité, T°...).
- Spécifications techniques de la base de données :
 - Anonymisation des données
 - Définition des profils utilisateurs
 - Définition des fonctionnalités (matching, suivi des synergies ?) avec une réflexion sur la limite public (BDD nationale) / privé (les outils sur le marché)

Livrable (rajouté post-atelier) : publication nomenclature mi 2019 au plus tard; livraison du cahier des charges de la base de données.

Quels acteurs à impliquer en plus des animateurs EIT? Pilote, référent, volontaire ?

- DREAL car potentiels apporteurs de données (ICPE, IREP, etc.)
- Conseils régionaux et observatoires déchets Economie circulaire
- OpendataSoft / Datalab

Restitution Atelier n°3

Identification de deux nouveaux sujets de groupes de travail

Participants (6)

GADEK Jérémy, Sicoval

LAVEU Claude, Groupe EDF

MAT Nicolas, PIICTO

NICOT Didier, Consultant

RAVELLO Julien, CCI Nord Isère

SARRAN Alice, Inddigo

Restitution des échanges

Les propositions des participants ont permis de faire émerger les sujets suivants :

- EIT + développement économique /Attractivité du territoire / Services aux entreprises
- Intégration de l'EIT dans les stratégies d'aménagement des zones d'activités
- Les méthodologies/outils utiles pour initier, construire et animer une démarche d'EIT
- Comment ne pas dénaturer le sujet EIT dans le but de garder une ambition élevée ? Travail sur une définition commune ?
- Acculturation des acteurs publics
- Comment favoriser des synergies entre différents acteurs dans le cadre d'une démarche d'EIT ? Notamment pour les synergies qui incluent des acteurs publics : comment faciliter les modalités de mise en œuvre et lever les freins juridiques ?
- Les démarches d'EIT dans les territoires industrialo-portuaires
- Achats mutualisés
- Analyses des flux territoriaux (eau, matières, énergies, etc.) comme projet territorial
- EIT et enjeux environnementaux + articulation avec les Trames Vertes et Bleues (?)
- Mobilisation, acculturation des acteurs, notamment privés
- Comment une entreprise (ou collectivité) peut témoigner de ses actions EIT : lien avec reporting environnemental obligatoire. Notion de faire savoir/retour d'expérience

Après discussion, reformulation et votes, 3 sujets prioritaires ressortent des réflexions :

1. L'EIT et les enjeux environnementaux et de développement économique :
 - Valorisation environnementale, changement climatique, trames vertes/ bleues
 - EIT & développement économique : attractivité du territoire, services aux entreprises, intégration de l'EIT dans les stratégies d'aménagement des ZAE
2. (en ballotage avec le 3) Mobilisation des acteurs, qu'ils soient publics (élus, agents de collectivités) ou privés (entreprises, représentations professionnelles)
 - Établir le lien avec les fédérations d'entreprises (sera traité pendant les RFEIT, mais nécessite un travail de fond)
 - Comment acculturer les élus / agents dans les territoires ?
3. (en ballotage avec le 2) Ambitions et objectifs de l'EIT ou comment ne pas dénaturer le sujet (terminologies, définition communes, critères définissant une synergie, ambitions fortes du réseau, etc.)

Restitution Atelier n°4

Echanges sur les besoins et attentes des membres du réseau

Participants (11)

BOULENGUER Solène, Comité Champagne CIVC
BOURGEOIS Dinara, Région Grand Est
BOUVAREL Isabelle, ITAVI
CLAUDE Isabelle, EWAM
DEBOUTIERE Adrian, Institut National Economie Circulaire
JAMBOU Maël, UTT
MEJIA Sybille, Coop de France
NOT Anne-Claire, CA de l'Albigeois
QUEDEVILLE Héroïse, SYCTOM
TESSIAUT Julie, CCI Troyes et Aube
YEATMAN Clotilde, CCI Paris Ile de France

Restitution des échanges

Rappel de l'objectif : structurer le questionnaire d'enquête à venir (en juin) sur la collecte des besoins et des attentes des membres du réseau SYNAPSE, et également identifier les ressources mutualisables au sein du réseau.

Besoins en formation générique

- Différentes cibles :
 - animateurs locaux,
 - Entreprises (responsables QHSE),
 - Club d'entreprises,
 - Agents et élus.

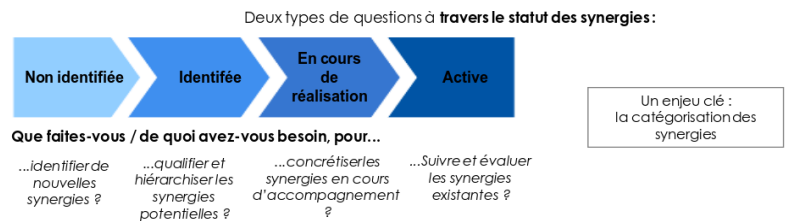
- Différents contenus et sujets abordés:
 - Introduction à l'EIT,
 - Méthodologie EIT (Diagnostics, ateliers, etc.)
 - Communication et mobilisation des entreprises: comment éviter la salle vide ?
 - Cadre réglementaire relatif à la gestion des déchets
 - Dispositifs financiers d'accompagnement à la mise en oeuvre de démarches EIT
 - Partage d'expériences concrètes

- Différentes modalités possibles :
 - Des formations "académiques"
 - Des échanges / discussions entre membres du réseau
 - Des visites d'échanges
 - Les compagnons du devoir de l'EIT : un groupe se forme dans la structure d'un autre qui bénéficie de l'intelligence collective du réseau

- Un système de parrainage entre animateurs très et peu expérimentés
- Foire aux questions très pratico-pratiques (ex : combien de fois, et comment je relance une entreprise avant d'abandonner)

Remarque : s'il n'y a que des espaces virtuels et pas suffisamment de rencontres, l'émulation ne prend pas.

Besoins en formation autour de la mise en oeuvre des synergies



- Gestion de projet (dans le cadre d'un environnement où une multiplicité de sujets et projets sont à suivre et mettre en oeuvre)
- Méthodologies étape par étape pour concrétiser les synergies - Les animateurs aiment bien avoir des « choses clés en main »
- Outils mutualisés (ex : cadre de contractualisation type entre acteurs privés, publics, privés et publics)
- Comment maintenir la mobilisation des entreprises pendant la mise en oeuvre de la synergie ?
- Estimer au plus tôt les gains environnementaux et économiques : création d'un outil, ou fourniture d'un cadre d'évaluation ?
- Identifier les experts techniques ressources

Ressources mutualisables

- Les outils et le référencement déjà largement réalisé par le réseau Grand Est (ils ont déjà une boîte à outil)
- Un Kit de présentation de l'EIT généraliste / documents et supports de communication mutualisables
- Kit à destination des entreprises
- Cartographie de ressources

Modalités pratiques concernant le questionnaire :

- 5 à 10 minutes max + voir la progression du remplissage
- Plutôt des questions fermées au début, et juste une question ouverte à la fin pour ceux qui veulent détailler davantage leurs attentes
- Durée d'enquête : 3 semaines + éventuellement une semaine additionnelle
- Relance uniquement à ceux qui n'ont pas répondu
- Questionnaire nominatif
- Restitution : synthèse au retour de vacances : petite infographie d'une page + en parler davantage lors de la réunion du réseau en octobre

Restitution Atelier n°5

Fonctionnement du comité de gouvernance

Participants (10)

COCCONCELLI Denis, CIRIDD
LOUIS Caroline, Orée
JAUDON Pierre, Consultant CAVEM
LOHEZIC Philippe, CCI 49
MASSEUBE Florian, CPME
MATTELY Benjamin, APCMA
NOTHIAS Benjamin, ZIRI
PERRIN Olivier, GIRUS GE
RICART Peggy, ECOPAL
VERHOYE Yann, CCI Centre Loire

Restitution des échanges

Après un rappel des missions proposées par l'Ademe au Comité de gouvernance, sa composition et l'engagement des participants (Cf. supports de la plénière), une discussion a été engagée sur le contenu de ces propositions.

Il en ressort les points clés suivants :

- Un manque de clarté dans les objectifs du Comité de gouvernance et la marge de manœuvre de ses membres
 - *Un COGOUV pour faire quoi ?*
 - *Les membres ont-ils la possibilité de décider ?*
- Concernant la fréquence de renouvellement des membres du COGOUV, tous les participants ont été d'accord pour passer de 1 à 2 ans pour laisser aux membres le temps de s'approprier les enjeux et de travailler sur le fond ;
- Concernant les grands principes de la composition de ce COGOUV :
 - *Il est important de faire remonter efficacement l'information du terrain*
 - *Les acteurs membres doivent être légitimes dans leur capacité de représentation*
- Concernant la proposition de composition du COGOUV (un acteur par type d'organisation) :
 - *La capacité de représentation de ces acteurs est ressortie comme limitée selon différents participants (ils n'ont pas le temps, les outils et les moyens de faire remonter l'information issue de leurs pairs)*
 - *Dans la même idée, attention aux périmètres d'action des acteurs membres : dérive possible vers une défense des intérêts individuels versus les intérêts collectifs*



- *La représentation des entreprises est trop faible, même s'il s'avère évident que les dirigeants d'entreprises sont très peu disponibles pour participer à ce type de comité*
- *Il manque des chambres consulaires (CMA, Chambre agriculture)*
- *Le monde agricole n'est pas représenté alors que ce sont des acteurs très souvent impliqués dans des synergies*
- Selon quelques participants, une représentation par région géographique serait plus efficace et plus légitime. 5 grandes Régions ont déjà structuré leur réseau régional d'EIT. Toutes sont en train d'organiser des réseaux d'EC. Cette approche permettrait d'impliquer des représentants, choisis par les réseaux régionaux eux-mêmes et en prise directe avec les acteurs de terrain. C'est une façon pour SYNAPSE de devenir un "réseau de réseau"
- Une dernière possibilité reste l'approche classique, via des représentants têtes de réseau, institutionnels (syndicats, consulaires, associations nationales, etc.)

En synthèse :

Le Comité de gouvernance serait plutôt un "Comité d'orientation consultatif", au sein duquel les membres apportent leur avis. Les décisions sont prises dans un esprit de consensus (ou de consentement)¹. L'Ademe garde la capacité de trancher en cas de blocage sur un accord.

Trois types de composition du COGOUV sont possibles :

1. La proposition actuelle, soit un mix entre des représentants de terrain et des représentants "têtes de réseau"
2. Une proposition via les grandes régions, avec une couverture nationale via des acteurs ayant une forte capacité à collecter de l'information issue du terrain, mais pas de garantie d'avoir une diversité d'organisation au sein du COGOUV. À moins de demander aux réseaux régionaux de proposer plusieurs membres issues d'organisations différentes (entreprises, consulaires, collectivités, laboratoires de recherche)
3. Une proposition via des représentants de têtes de réseau, ce qui est une approche classique qui a fait ses preuves, mais toutes les organisations n'ont pas leur tête de réseau bien identifiée sur la question de l'EIT et peuvent parfois être déconnectées du terrain

¹Dans un contexte de développement de la gouvernance partagée, la notion de consentement (personne ne dit non) est privilégiée par rapport au consensus (tout le monde dit oui). Dans le cadre d'un consentement, toute objection doit être argumentée en se posant la question "est-ce que je peux vivre avec cette décision?". Le consentement garde les avantages du consensus en termes de participation collective tout en étant réaliste et efficace.

Restitution Atelier n°6

Articulation des réseaux EIT locaux et régionaux avec le réseau Synapse

Participants (9)

ALBISSER Emilie, ADEME DR Grand Est
BRANES Linda, DIRECCTE Guadeloupe
DELAMARE Agnès, EICOSYSTEME
FLORIT Cécilia, ADEME DR PACA
GAUBERT Laurence, Région PACA
GILLET Olivier, ADEME DR Auvergne Rhône-Alpes
JEHIER Céline, CRMA Centre Val de Loire
PERRIN Delphine, CC Gevrey Nuits
RIQUELME Emmanuel, EWAM

Restitution des échanges

Missions de l'animateur EIT national	Actions équivalentes existantes en Région	Besoins identifiés au niveau des acteurs régionaux (Facteurs Clés de Succès et points de vigilance)
1) Piloter / Structurer le réseau		
- Comité de pilotage	/	/
- Comité de gouvernance	/	- Avoir 1 interlocuteur "tête de réseau" par région - Évaluer la possibilité d'une implication d'élus (ex. pas l'Association des Maires de France)
2) Organiser / Animer des rencontres		
- Rencontres nationales	/	- Anticipation du calendrier du séminaire réseau national (dates + sujets) - Filmer les rencontres nationales et/ou offrir un accès par les outils numériques
- Groupes de travail	- GT sur mutualisation des flux à l'échelle régionale à venir en Région Grand Est	- Anticipation du calendrier des GTs du réseau national (dates + sujets)



3) Alimenter / Modérer l'espace projet		
- Informations	<ul style="list-style-type: none">- Lettre d'information Réseau EIT Grand Est- Support de communication générique sur l'EIT à venir en Région Grand Est- Livre blanc sur les démarches d'EIT en PACA	<ul style="list-style-type: none">- Proactivité de l'animation nationale pour faire remonter les informations des territoires- Bien mettre en avant l'intérêt des réseaux régionaux à collaborer au niveau national
- Outils / Formation / Vidéos	<ul style="list-style-type: none">- Formation réalisée par l'Institut National de l'Économie Circulaire en Guadeloupe	<ul style="list-style-type: none">- Formation aux animateurs sur l'animation d'atelier- Formation pour les élus (en lien avec le CNFPT ou l'Association des Maires de France)
- Communautés d'échange	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation d'une veille sur les AAP par l'animatrice de Nuits Saint-George	<ul style="list-style-type: none">- Information du niveau national sur les AAP
4) Capitaliser / Valoriser l'expérience des acteurs		
- Cartographie des initiatives	<ul style="list-style-type: none">- Fiches d'analyse de synergies réalisées dans le réseau EIT PACA- Observatoire de l'Economie Circulaire à venir en Région Centre Val de Loire- Production de fiches "démarches" et "synergies" à venir en Région Grand Est	<ul style="list-style-type: none">- Ajouter aux fiches "démarches" les acteurs partenaires, par exemple par un lien avec l'annuaire des acteurs (i.e. pouvoir <i>tagger</i> une personne de l'annuaire sur la fiche)- Classement des REX synergies par grandes catégories de ressources- Pouvoir montrer qu'on s'inscrit dans une démarche nationale (ex. par un label)
- Promotion dans d'autres réseaux		
5) Produire / Diffuser des documents de référence		
- Newsletter	<ul style="list-style-type: none">- Lettre d'information Réseau EIT Grand Est	<ul style="list-style-type: none">- Anticipation du calendrier des newsletters (dates d'envoi + sujets)
- Notes de veille	/	/
- Fiches pratiques "Zoom sur"	/	<ul style="list-style-type: none">- Outil de communication à destination des entreprises
- Vidéos promotionnelles	<ul style="list-style-type: none">- Vidéo promotionnelle de la démarche d'EIT de Nuits Saint-George	/
- Webinaires	<ul style="list-style-type: none">- MOOC de l'UVED sur l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none">- MOOC permettant de diffuser un référentiel partagé sur l'EIT (identifié comme FCS)



- Autres	<ul style="list-style-type: none">- Cartographie des ressources externes utilisées par les démarches du Grand Est- Listing d'outils pour animer une démarche d'EIT réalisé dans le réseau Grand Est- Trames de documents de communication (ex. Invitation ateliers) du réseau EIT Grand Est	<ul style="list-style-type: none">- Cartographie des ressources externes ayant intervenu sur les démarches
6) Appuyer / Suivre le déploiement de l'EIT en France		
- Analyse maturité EIT	<ul style="list-style-type: none">- Identification de 24 indicateurs prioritaires sur ELIPSE pour les démarches du Grand Est	/
- Identification freins et difficultés	<ul style="list-style-type: none">- Liste de contres-exemples à venir dans le réseau EIT Auvergne Rhône-Alpes- REX sur les leviers/freins de la méthodologie d'EIT par atelier réalisé sur une expérimentation en Bourgogne par EWAM	<ul style="list-style-type: none">- Modèle de gouvernance permettant la pérennisation des démarches (suivant la taille et typologie du territoire - ex. rural, insulaire, etc.)